Résidence Les Grands Jardins et Les Menhirs
Compte rendu du Conseil de la vie sociale
du 23/01/2024

Présents :

Représentant des résidents : Mmes LECHAUX, CARISSAN, HOUEE, DARTOIS, M. RABEAU.

Membres des familles : Mmes LEFEUVRE, PESTEL, REHAULT, ROUAULT, M. DENOUAL

Membre du personnel : Mme CALVARIN

Avec voix consultative : Mme LE BORGNE, directrice ; Mmes CLOUET et GLAUME, animatrices ; Mme LE DEUFF directrice adjointe.

Excusées : Mmes CORBEL et GORON, cadres de santé

Ordre du jour

1. Questions et remarques des représentants des résidents ; 1
2. Questions et remarques des représentants des familles 2
3. Point sur les réponses apportées lors de la précédente séance ; 4
4. Tarifs 2024. 4
5. Désignation des représentants des résidents au Conseil d'Administration ; 5
6. Points d'informations divers ; 5
7. Rapport d'activité 7

La séance débute par un tour de table.

1. Questions et remarques des représentants des résidents ;

Francine CLOUET a organisé une réunion préparatoire au CVS et des conseils de quartiers. Voici le compte-rendu :

- Restaurant – salle à manger : Certains trouvent la musique trop forte ;
- Un rappel sera fait.
- Lingerie : Perte de linge (4 personnes sur 19) ;
- Francine, animatrice a cherché en lingerie et dans le placard des résidents concernés. L'ensemble des linges a été retrouvé.
- Chambres : 3 résidentes les trouvent trop petites dans le quartier goélands ;
- Mme LE BORGNE confirme et indique qu'il s'agit toutefois du quartier le mieux isolé thermiquement.
- « Lits pas bien faits » (4 personnes aux albatros mouettes) ;
- Un rappel sera fait.
- Souhait de volets roulant.
- Demande déjà émise par le passé. Cela s'est avéré impossible financièrement jusqu'à présent. Nous ajoutons ce point à la longue liste des investissements souhaités.
- Chapelle : elle est froide l'hiver.
- Son grand volume la rend difficile à chauffer. Suite à une suggestion d'un membre, nous conseillerons plaids et manteaux, « comme à l'église ».

- Animation : une personne souhaiterait davantage d'activités mémoire > Francine prend note de cette demande.

Sandrine GLAUME, animatrice, se fait porte-parole des résidents des MENHIRS :

× Les repas :
- « Bien dans l'ensemble »,
- 2 personnes souhaiteraient que les desserts soient sortis en amont car trop froids et réchauffer les tartes.
- Beaucoup de perte de pain, penser à faire du pain perdu.
- Parfois la soupe est un peu froide
  ➢ Ces remarques seront transmises aux équipes.

× Les relations avec le personnel sont toujours très bonnes ;
- Cet agréable retour sera transmis aux équipes.

× L'entretien du linge et des locaux : une personne manque de gants de toilettes.

- Les achats sont réguliers mais semblent toujours insuffisants. Une commande de 400 gants a été faite récemment et devrait satisfaire les besoins.

× Autres :
« Il fait parfois froid dans le salon Améthyste », les résidents aimeraient que l'on fasse du feu plus souvent.
- La proximité des tables et assises près des vitrages peut générer une sensation de fraicheur. Ne pas hésiter à se décaler légèrement.
  Accord sur le principe.

  Une résidente et une personne en accueil de jour souhaiteraient davantage d'animation en Améthyste et font remarquer que le temps d'animation des soignants n'est pas toujours réalisé. Les résidents aimeraient plus de jeux type quiz Wivy ou jeux de mots type « petit bac ».
- Un point en équipe sera fait.

2. Questions et remarques des représentants des familles

- Penser à bien couvrir les résidents lors qu'il fait froid ;
- Les résidents qui sont accompagnés le soir en chambre ou quartier ont régulièrement des repas qui ont refroidi (hachés et mixés notamment) :
  ⇨ Mme LE BORGNE informe les membres que tous les services sont équipés de micro-onde. Un rappel sera fait.
- Sauce : Les résidents peuvent demander des plats sans sauces. Certains plats sont mijotés avec leur sauce mais les résidents étant servis à l'assiette, ils peuvent toujours faire part de la quantité souhaitée aux soignants.
  ⇨ Un rappel a été fait et la pratique semble convenir.

- Absence des résidents : une représentante constate régulièrement que l'information ne circule pas correctement entre les services.
  ⇨ Actuellement, plusieurs systèmes de transmission d'information co-existent : Le logiciel de messagerie interne « IJTRACE », le logiciel de soins « TITAN » et un tableau mural de liaison pour l'équipe cuisine qui n'a pas accès au logiciel de soins. Courant 2024, il est prévu de faire évoluer le logiciel TITAN vers une formule plus légère dite « 100% web ». A terme, la cuisine et la salle à manger auront accès aux données sociales des résidents (présences-absences). Cela fluidifiera l'information. L'objectif est d'élargir l'utilisation du logiciel de soins. Il est aujourd'hui impossible de la faire vu la lourdeur du logiciel. A l'avenir, tous les professionnels pourront utiliser la messagerie du logiciel de soins.

- ⇨ Mme LE DEUFF ajouter que les préparations non servies ne sont pas jetées mais réutilisées (plat de substitution…).

- ❖ Est-ce que les résidents qui ont un rhume sont confinés après un test négatif (covid, grippe, VRS).

Mme LE BORGNE informe les membres que dès l'apparition des symptômes évocateurs (fièvre, frissons, toux, …), nous appliquons les gestes barrières et mesures de prévention individuelles. Ainsi, nous pratiquons le confinement par précaution puis déconfinons selon les résultats des tests, cela pour éviter une propagation des cas. Il est toujours possible de sortir avec un masque mais la grande majorité des résidents n'en porte pas.

Nous connaissons actuellement une épidémie de VRS. Le virus respiratoire syncytial (VRS) est un virus qui infecte les poumons et les voies respiratoires. Le VRS est le principal agent infectieux de la bronchiolite du nourrisson.

Plus de 50 résidents ont été touchés, 8 sont sous oxygène et 2 ont été hospitalisés. Les tests antigéniques étaient négatifs à la grippe et au COVID. Des tests PCR ont permis de diagnostiquer cette Infection Respiratoire Aiguë (IRA).

- ❖ Une représentante indique que deux familles ont mal vécu les confinements.

Mme LE BORGNE précise que nous avons manqué d'information (tous les tests étaient négatifs mais les cas augmentaient). Nous n'avons eu le diagnostic que la semaine dernière et avons été pris de court.

A la base, nous n'appliquions pas le confinement pour un simple rhume mais suite à la forte contagion, Mme LE BORGNE a interrogé l'ARS qui a indiqué que le VRS était tout aussi contagieux que la covid et nécessitait donc l'application des mêmes consignes (masques ; isolement…).

Mme LE DEUFF indique que les équipes sont attentives et assurent un suivi des isolements. Ceux-ci sont levés suivant les recommandations médicales.

Conformément à la règlementation, le port du masque est obligatoire dans le quartier dès le 1er cas puis par tous les professionnels lorsque l'épidémie s'étend.

- ❖ Vaccination des professionnels : « Est-ce que le personnel à sa 5ème dose ? »

Une campagne de vaccination grippe - covid a été organisée sur les 2 sites cet hiver. Il s'agit désormais d'une démarche individuelle non soumise à obligation. Aucun contrôle ou suivi ne peut être effectué (pas d'obligation de déclaration de la part des agents).

- ❖ Quand on est bénévole et qu'on vient pour la journée est-ce possible d'avoir un plateau repas ? (Exemple de bar à huitres+ marché de noël).

Accord de principe (le repas est par exemple offert lors de la fête des menhirs).

- ❖ Une représentante regrette l'absence régulière de présentation des professionnels lors d'appels téléphoniques.
- Un rappel sera fait.

- ❖ Une représentante regrette que les personnes non voyantes aient régulièrement des taches sur les vêtements.

La direction indique que les soignants sont sensibilisés et cette problématique et, qu'en règle générale, ils y sont sensibles. L'autonomie laissée aux résidents indique toutefois plus d'incidents. En général, les soignants détachent rapidement mais il peut s'avérer que le résident refuse ou que sa dotation de linge soit insuffisante pour un change. Globalement, la quantité de linges résidents traitée est en hausse.

- Certains résidents se plaignent d'être servis en derniers

Mme LE DEUFF indique que le sens du service change en fonction des jours pairs et impairs. A l'occasion, une attention est également portée à la table servi en milieu de service.

- Hangar /poules :

Actuellement, les poules mangent un mélange de blé/ d'aliments et des restes alimentaire apportés chaque jour par le Poste F. La consommation d'aliment semblant importante, un point sera fait entre Francine et les bénévoles.

Famileo nous a contacté au début d'année et représentera le dossier de demande de subvention. Dans l'attente de financements pour un éventuel rafraichissement, les repas sous la tonnelle ont été appréciés.

3. Point sur les réponses apportées lors de la précédente séance ;

La lingerie : 5 résidents des Grands Jardins avaient signalé l'absence de linge. Francine CLOUET a échangé avec les résidents et retrouvés tous les linges (en lingerie ou dans les placards des personnes concernées).

La cuisine : « La soupe est parfois trop salée selon le cuisinier ». Un rappel a été fait.

4. Tarifs 2024.

	01/08/2023			2024			Ecart	
	Hébergement	Talon	**RESTE A CHARGE USAGER**	Hébergement	Talon	**RESTE A CHARGE USAGER**	Valeur	%
MONTAUBAN								
Hébergement permanent	64,38 €	6,55 €	70,93 €	65,30 €	6,61 €	71,91 €	0,98	1,38%
Hébergement temporaire	68,80 €	6,55 €	75,35 €	69,80 €	6,61 €	76,41 €	1,06	1,41%
			- €			- €		
MEDREAC			- €			- €		
Hébergement permanent	67,98 €	6,55 €	74,53 €	68,39 €	6,61 €	75,00 €	0,47	0,63%
Hébergement temporaire	70,04 €	6,55 €	76,59 €	70,39 €	6,61 €	77,00 €	0,41	0,54%
UHR	70,04 €	6,55 €	76,59 €	70,39 €	6,61 €	77,00 €	0,41	0,54%
Accueil de jour			17,10 €			17,61 €	0,51	2,98%
Accueil de nuit			34,00 €			40,61 €	6,61	19,44%

Une représentante pense qu'il y a des familles inquiètes par les augmentations tarifaires, notamment les personnes ayant un conjoint hébergé.

Mme LE BORGNE rappelle que le prix de journée représente à peine 50% du cout réel total. La partie financée par les résidents et familles ne suffit pas à couvrir les dépenses qu'elle est censée financer.

Mme LE BORGNE précise qu'en cas de difficultés financières, les secrétaires restent disponibles pour aider à élaborer une demande d'aide sociale. Lorsque l'aide sociale est acceptée, le Conseil Départemental va participer au paiement partiel ou total des frais de séjour. Au décès de la pers le Conseil Départemental reprélèvera sur la succession.

Pour rappel, les descendants : Enfant, petit-enfant, … sont concernés par l'obligation alimentaire à l'égard de leurs père, mère ou de leurs ascendants. C'est-à-dire que la Loi contraint chacun à contribuer aux frais d'hébergement et de vie de ses parents dans le besoin. Dans certain cas, aide sociale et obligation alimentaire se complètent. A noter que le dossier d'Aide Sociale est parfois bloqué par manque de renseignement remonté par les familles.

Mme LE BORGNE précise qu'une réduction d'impôts est possible. Il existe également un projet pour transformer la réduction d'impôts en crédits d'impôts et ainsi réduire le reste à charge des familles. Ce projet est mené par le groupe parlementaire de Mme ROUAULT, députée, qui était venue nous présenter cette mesure.

5. Désignation des représentants des résidents au Conseil d'Administration ;

Le Code de l'action sociale et des familles mentionne que le conseil d'administration des établissements publics médico-sociaux comprend des représentants des usagers. Ainsi, nous recherchons actuellement deux candidats.

> M. RABEAU se porte candidat. Francine en parlera à d'autres personnes qui étaient indisponibles ce jour.

Point sur le calendrier électoral :

- Vote du 13 au 17 septembre midi
- 17/09 après midi : dépouillement et résultats
- 1er CVS le 4 octobre avec élections président et représentant(s) au Conseil d'Administration ;

6. Points d'informations divers ;

❖ Virus : sujet déjà évoqué précédemment.

❖ Changement de système de préparation des doses à administrer (PDA) :

Depuis 2007, les résidences sont équipées d'un système de distribution des médicaments sécurisé (« PDA » : Préparation des Doses à Administrer) : des plaquettes de médicaments nominatives pour chaque résident sont préparées par les 3 pharmacies de Montauban et Médréac et livrées à nos équipes infirmières. Depuis 2 ans, les plaquettes ne se fabriquent plus et maintenant que le stock est épuisé, il nous faut obligatoirement changer de système. La maison de retraite ne dispose d'aucun crédit pour la préparation des médicaments. En avril 2023, une proposition de nouveau système de PDA nous a été présenté par les 3 pharmacies locales mais s'avérait payante.

Nous avons donc recherché d'autres partenaires et en avons informé les pharmaciens. Nous sommes désormais en contact avec une pharmacie de Rennes déjà équipée qui nous propose une solution gratuite dite « escargot ». Malgré notre souhait de travailler en proximité, le contexte financier actuel ne nous permet pas de choisir une solution payante. Les dépannages seraient assurés via livraison sans frais de transport.

L'achat d'un robot n'étant pas rentable pour une cinquantaine de résidents, les 3 pharmaciens ont fait part de leur dernière proposition à savoir la préparation manuelle et gratuite de piluliers.

Mme LE BORGNE présente les différents matériels disponibles sur le marché (Mdose, Escargot…)

Aujourd'hui, la décision n'est pas arrêtée et attendons des retours plus précis.

A noter qu'en cas de changement, les pharmacies locales ne souhaitent pas effectuer les dépannages.

Mme LE BORGNE a pris contact avec un collègue du Finistère qui travaille avec une pharmacie parisienne pour ces mêmes raisons. La collaboration se passe très bien. Les dépannages sont rares et 1% se fait par les pharmacies de proximité.

Mme LEFEUVRE a rencontré un pharmacien de Montauban. Celle-ci lui a indiqué que le cout supporté était de 20 000€.

Mme LE BORGNE indique que le taux d'erreur d'un pilulier préparé manuellement est de 25% (statistiques nationales).

Les représentants des familles émettent un avis plutôt favorable pour ce système offrant sécurité et absence de couts. Ils émettent également un bémol concernant la collaboration avec les pharmacies locales.

7. Rapport d'activité

Montauban :

- Distribution du rapport d'activité annuel de l'association du Trèfle à 4 feuilles ;

- **Projets à venir**
  - visites de l'établissement ; projets avec le lycée (jeux de société et jeux d'adresse…)
  - Mardi gras sur le thème du sport ;
  - Saint Valentin le mardi 13 février
  - Jeux olympiques 2024

Médréac : Projets en cours et à venir :

- **Le mouvement** : suite à l'idée d'une bénévole-famille, Sandrine a organisé plusieurs après-midis dansants à thème (ex : Rock, années 80, 70, 60, Guinguette et danse de l'été …)
  - Nous pérennisation ce projet avec l'organisation du **bal du printemps en 2024.**

- **Ehpa'danse : Projet organisé par la FFD (Fédération Française de Danse) :** du 19-02 au 19-05

Suite à la suggestion d'une soignante, nous participerons à la 3ème édition sur le thème des jeux olympiques en réalisant un clip vidéo d'une danse.